



Bourse du travail  
Boulevard Pierre de Coubertin  
58000 Nevers  
Tel: 0386611860  
Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

## CIRCULAIRE N°1

### SOMMAIRE

- § Renouvellement du bureau du S2
- § **URGENT** : Vote du RAA
- § **ACTION** : Grève le 6 février contre l'insuffisance des DHG.

### RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU S2

En cette année de congrès, le bureau de la section départementale du SNES doit être renouvelé. Les élections du nouveau bureau auront lieu au mois de mai. Les appels à constituer des listes doivent être adressés à la section départementale pour **le 2 mars 2018**.

Ces appels seront diffusés par la section départementale pour permettre la constitution de liste en vue du renouvellement du bureau du S2.

Le nouveau bureau élira en son sein le secrétariat de la section département (S2) de la Nièvre qui gèrera le SNES au niveau du département pour les trois ans à venir.

### VOTE DU RAA ET CONGRÈS ACADÉMIQUE

#### **1. VOTES:**

Dans les établissements, où il y a plusieurs syndiqués, il faut organiser le vote le plus rapidement possible (période du 22 janvier au 9 février). Vous avez jusqu'au vendredi 9 FÉVRIER 2018 dernier délai pour poster les résultats.

Vous trouverez le rapport d'activité académique, les modalités du vote, les bulletins de vote à dupliquer dans le **SNES-DIJON n°103 de janvier 2018 (couverture verte)**. La liste d'émargement et le procès-verbal de dépouillement peut être récupéré sur le site du SNES Dijon.

Les rapports d'activité nationaux et financiers sont en supplément de l'U.S. N°775 du 23 décembre 2017.

Si vous êtes isolé, vous pouvez voter par correspondance.

#### **2. PRÉPARATION DU CONGRÈS ACADÉMIQUE:**

Le congrès académique se réunira à Dijon les 8 et 9 mars 2018, pensez à réunir le S1 de votre établissement pour élaborer des contributions qui seront discutées par le congrès et constituer la délégation (1 délégué jusqu'à 10 syndiqués, et 2 délégués de 11 à 40 syndiqués) voir **SNES-DIJON n°103 de janvier 2018**.

### DHG INSUFFISANTES DANS LE SECOND DEGRÉ

Avec le retour de suppressions de postes importantes dans le second de degré, les DHG sont parfois fortement imputées dans les établissements du département souvent dans des proportions bien plus fortes que l'évolution des effectifs. Le SNES-FSU a choisi de boycotter le CTSD du 1er février (qui sera reporté au 9 février), et appelle les collègues du second degré à la **grève mardi 6 février** contre la politique de baisse des moyens dans le second degré avec un **rassemblement à 17h00 devant l'Inspection Académique**.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental

Abdelattif ATMANI, Olivier CROUZET, Jean DE ROHAN, Eric Vannier, Simon Derou